



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/468
S/1994/1127
4 octobre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Quarante-neuvième session
Point 70 de l'ordre du jour
MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Quarante-neuvième année

Lettre datée du 4 octobre 1994, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte, reçu par télécopie (voir annexe), d'un appel, daté du 4 octobre 1994, lancé par M. Heydar Aliyev, Président de la République azerbaïdjanaise, à tous les États, gouvernements et organisations internationales.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer d'urgence le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 70 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Eldar G. KOULIYEV

ANNEXE

[Original : russe]

Appel lancé le 4 octobre 1994 par le Président de
la République azerbaïdjanaise à tous les États,
gouvernements et organisations internationales

La République azerbaïdjanaise, qui constitue un État de droit démocratique et mène une politique d'ouverture au monde entier, est en danger.

Des forces dirigées de l'extérieur et utilisant la violence recourent à l'insurrection armée pour tenter de renverser l'État.

Fort de la détermination de mon peuple à défendre sa souveraineté, sa liberté et son indépendance, je prends toutes les mesures nécessaires pour accomplir sa volonté.

En ces moments difficiles, je vous demande à tous de mettre tout en oeuvre pour soutenir l'autorité légitime en Azerbaïdjan, ainsi que la souveraineté et l'indépendance du peuple, afin d'empêcher le triomphe de la violence et de la réaction.
